

Président d'AVOCATS.BE / 2013-2016



2031

Par Patrick HENRY



Ancien président du Jeune Barreau de Liège, ancien capitaine du F.C. Barreau de Liège, ancien bâtonnier, ancien chef de la délégation belge auprès du C.C.B.E., (presqu')ancien président d'AVOCATS.BE, bref ancien combattant (en un ou en deux mots ?), Patrick Henry est surtout préoccupé par le futur, et celui des avocats en particulier.

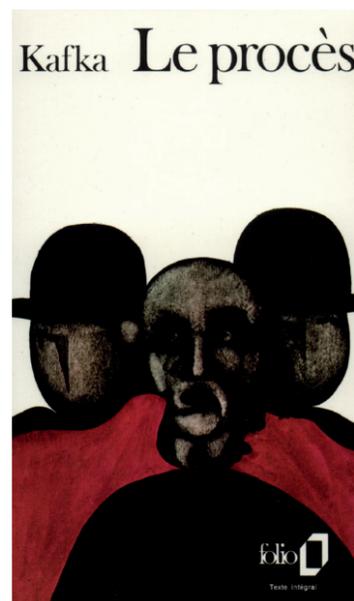


Putain, saleté de truc ! C'est quoi encore le code manuel de secours ? 16âmes2mes2*! ou 16âmes2mes2!*! ? J'sais plus. Et aucun des deux ne fonctionne ! C'est pas vrai ! Et pourquoi mon télétransmetteur intégré ne passe pas ? Et pourquoi ma femme ne répond pas ? J'veais quand même pas rester devant la porte comme un con, sans parvenir à rentrer chez moi ! Arrêtez-moi ce bazar ! Stop !

Et c'est quoi ce message qui s'affiche : « en exécution de la décision IA488100/25072031, vos codes ont été désactivés. Veuillez sans délai vous rendre au centre de réapprentissage StG1884 » ?

Mais enfin, j'ai été condamné à quoi ? Et quand ? Et pourquoi ? Et comment ? Même pas reçu de convocation, enfin d'invitation, enfin on disait comment encore ? Citation, oui, c'était ça. Bon, maintenant avec leurs crasses de juges automatisés..., intelligences artificielles qu'ils appellent cela. Comme si un juge, même artificiel, pouvait... Merde, c'est quand même pas cette histoire de juron, la semaine dernière parce que la machine à pizza du Centre était encore en dérangement et qu'elle refusait de me délivrer une quatre saisons sous prétexte qu'il y a des poivrons et que ce serait incompatible avec l'anti-acidité que j'avais acheté 15 minutes plus tôt au comptoir médico-pharmaceutique avec ma puce santé intégrée ?

On ne peut quand même pas m'avoir retiré mes codes pour cela ! Ok, j'avais déjà eu un ou deux avertissements. ... Bon, peut-être trois ou quatre... La fois où j'avais exhibé ma craie en riant : « *Sous les pavés la plage* » que j'avais écrit sur le mur ! Ha ha ! Mais quand même. Je veux un ... comment encore ..., c'est le nom d'un de ces anciens fruits tout verts..., oui ..., avocat ! C'est quoi encore l'adresse de la permanence. Ah mais flûte, sans code je ne peux pas mailer. Whatsapp alors. Oui : composez S.A.L.1.2. Facile à retenir cela. Voilà. « *Il n'y a plus d'avocat au numéro que vous avez demandé. Il n'y a plus d'avocat ...* ».

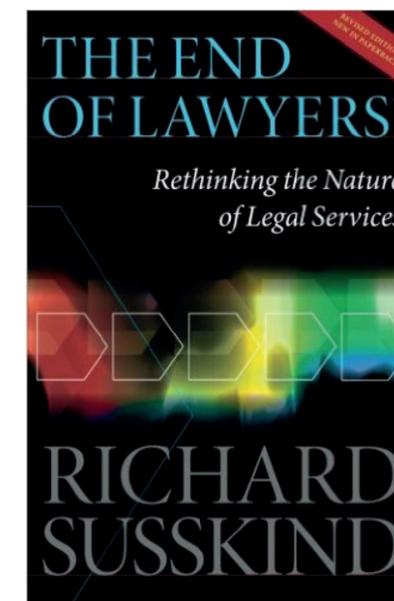


«Comme une lueur qui jaillit les deux battants d'une fenêtre s'ouvrirent, là-haut ; un homme - si mince et si faible à cette distance et à cette hauteur - se pencha brusquement dehors, en lançant les bras en avant. Qui était-ce ? Un ami, une bonne âme, quelqu'un qui prenait part à son malheur, quelqu'un qui voulait l'aider ? Était-ce un seul ? Étaient-ce tous ? Y avait-il encore un espoir ? Existait-il des objections que l'on n'avait pas encore soulevées ? Certainement. La logique a beau être inébranlable, elle ne peut rien contre un homme qui veut vivre. Où était le juge qu'il n'avait jamais vu ? Où était la haute cour à laquelle il n'était jamais parvenu ? Il leva les mains et écarquilla les doigts.

Mais l'un des deux messieurs venait de le saisir à la gorge ; l'autre lui enfonça le couteau dans le cœur et l'y retourna par deux fois. Les yeux mourants, K. vit encore les deux messieurs penchés tout près de son visage qui observaient le dénouement joue contre joue.

« Comme un chien ! » dit-il, c'était comme si la honte dût lui survivre ».

Comme dans Le procès¹, comme dans S.O.S. bonheur², il n'y a jamais d'avocat dans les grandes fresques utopiques. Ni dans Le meilleur des mondes³, ni dans Le monde des \bar{A} ⁴, ni dans La vingt-cinquième heure⁵, ni dans 1984⁶, ni dans Demain les chiens⁷, ni dans Jack Barron et l'éternité⁸, ni même dans la Thélème de Rabelais⁹.



Dans un ouvrage paru en 2008¹⁰, Richard Susskind prédit la fin des avocats. Inimaginable ?

Il y a quelques semaines, le patron d'une importante banque belge disait prévoir une diminution du nombre d'avocats de 30% dans les prochaines années.

Le monde n'a pas toujours été régi par le droit. D'autres modèles existent, tentent de s'imposer : la religion, la surveillance, l'économie, la communication ... Vous avez besoin d'un dessin ? Lisez donc les ouvrages que je viens de citer. Bien sûr, tout ce qu'ils ont prédit ne s'est pas produit. Du moins pas entièrement. Pas encore.

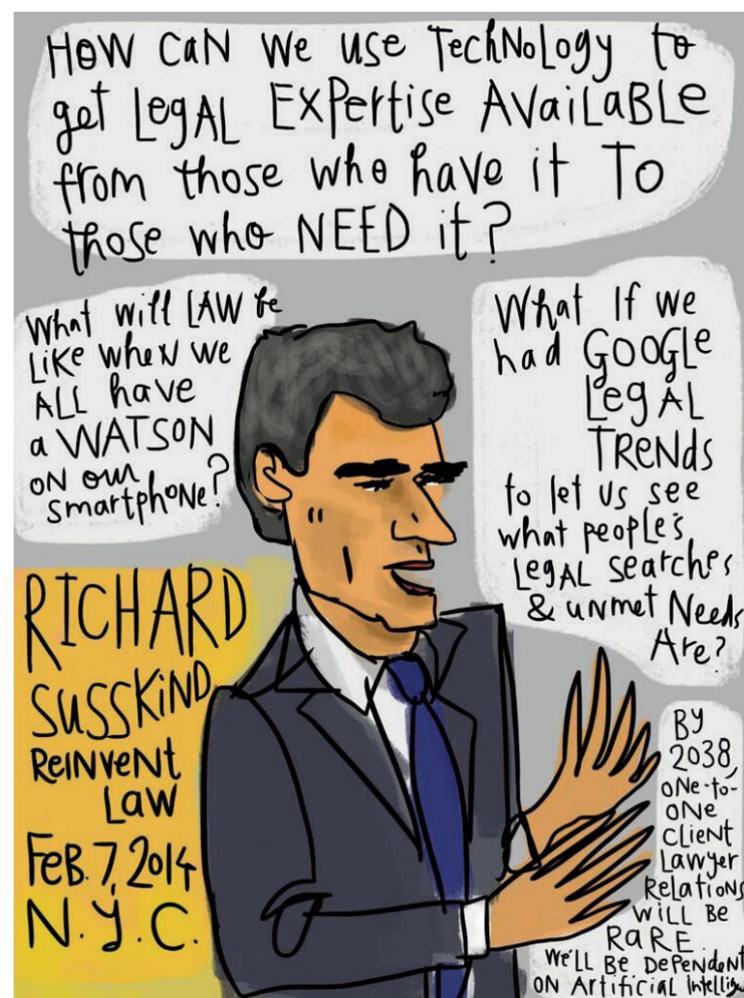
Et même, on pourrait croire que je pagaie à contre-courant, puisque les cinquante dernières années ont été, dans notre partie du monde en tout cas, marquées par l'avènement d'un droit toujours plus présent, s'insinuant dans tous les secteurs de notre vie. Droits de l'homme, droit de la concurrence, droit économique, droit pénal,... nous venons de vivre l'essor des droits, de l'individualisme, des contre-pouvoirs. Le gouvernement des juges et, donc, celui des avocats¹¹.

Mais, comme la pendule au salon, celle qui dit oui, qui dit non, qui nous attend, la vérité d'un jour n'est pas celle du lendemain. Ce monde du droit est devenu trop cher, trop compliqué, voire dépassé, inadapté au village global et interconnecté. Les truands et les terroristes en exploitent les failles, l'instrumentalisent. Et la tentation vient de supprimer les droits pour les combattre. Fini le respect de la vie privée ?

1. F. Kafka, 1925, qui se clôt par les lignes qui précèdent. - 2. Bande dessinée de Griffo et Van Hamme. Le prologue de ce texte est librement inspiré de l'épisode « Sécurité publique », paru en 1985 dans Spirou. - 3. A. Huxley, 1932. - 4. A.E. van Vogt, 1945. - 5. C.V. Gheorghiu, 1949. - 6. G. Orwell, 1949. - 7. C.D. Simak, 1952. - 8. N. Spinrad, 1967. - 9. L'abbaye de Thélème est décrite par Rabelais, dans les chapitres LVII à LVIII de Gargantua, 1534.

10. The end of lawyers ?, Oxford university press.

11. Je viens ainsi de participer à un ouvrage collectif : Les juges : décideurs politiques ?, Bruylant, 2016. Ma contribution s'intitule « Les Ordres d'avocats : nouveaux acteurs politiques ? ».



Exit le secret professionnel ? Au diable les garanties de procédures, les délais de rigueur, les droits de recours, les obligations de motivation,... ? Adieu, les droits de l'homme¹². Voici le règne de la transparence, de la sécurité, de l'efficacité et de la surveillance généralisée. Big brother is watching you. Et les jeunes ne s'en offusquent même plus, qui étalent toute leur intimité sur Facebook ou Instagram. Je n'ai rien à cacher, pourquoi devrais-je admettre que, vous, puissiez me cacher quoi que ce soit... Et pourquoi donc voulez-vous un avocat si vous êtes innocent ?

Alors, quoi en 2031 ? Plus d'avocats ? Plus d'AVOCATS.BE ? Plus de barreaux ?

Oui, j'ai peur. Et d'autant plus quand je me rends compte que nombre de mes confrères croient que ces prédictions apocalyptiques ne sont que vaines fariboles. Car la menace est là. Devant nous. En marche. Et jamais une autruche ne l'arrêtera en enfouissant sa tête dans le sable¹³.

Et cette menace est grave. Car, bien sûr, il y a eu des mondes sans avocat. Il y a eu des mondes qui n'étaient pas gouvernés par le droit. Il y a même eu un gars qui a dit « Tu ne jugeras point ».



Et il a eu un certain succès, le bougre, même si, pour lui, qui n'a pu bénéficier du concours d'un avocat, cela s'est mal fini...

J'ai peur parce que ces mondes sans avocat ne sont pas moraux. Ni l'économie, ni la surveillance, ni la communication, ne concèdent quoi que ce soit à des notions comme la justice, l'égalité, la solidarité, la dignité. Quant à la religion, comme mode de gestion de la société, elle est nécessairement une totalité qui n'admet aucune dissidence.

2031 sans avocat, sans AVOCATS.BE, sans barreaux ? Moi je n'en veux pas.

Alors, luttons !

Patrick Henry

12. Voyez J. Lacroix et J.Y. Pranchère, *Le procès des droits de l'homme*, Seuil, 2016.

13. Ni une grenouille en s'engourdissant dans son bocal qui se réchauffe. Voyez mon article « *La grenouille et les pingouins* », J.T., 2014, pp. 80-84.